Association pour la Protection de l'Environnement du val de Voise

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 23 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents,

L'A.P.E.V. a tenu son Assemblée Générale annuelle le 23 juin 2018 comme chaque année chez Françoise et Pierre COUDRAY, accueil toujours aussi chaleureux, nous les en remercions.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a été déclarée ouverte à 17 heures 16.

Eric FELLER, Président, donne lecture du rapport moral soumis à l'approbation des Adhérents :

Vote à l'unanimité

A son tour, Jean-Luc BERGER, Trésorier, donne lecture du rapport financier également soumis au vote :

Vote à l'unanimité

Le Président remercie les Membres de son équipe et du Conseil d'Administration pour leur engagement dans l'association.

Pour les nouveaux Adhérents, le Président rappelle les fonctions des Membres Elus :

BUREAU:

Eric FELLER	Président.

Marie-Claude CHUPIN Vice-présidente Trésorière-adjointe.

Claude NICOLETIS Vice-président
Jean-Luc BERGER Trésorier
Pierre COUDRAY Secrétaire
David MOSNIER Secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Thierry DELARUE
Paul HUBERT
Conseiller technique -Membre du C.A.
Conseiller technique -Membre du C.A.

Danielle CORBONNOIS Membre du C.A
Jocelyne DUFOUR Membre du C.A
Gislaine HUBERT Membre du C.A

MODIFICATION STATUTAIRE

Le Président rappelle que le montant de la cotisation annelle est fixé par les Membres du bureau et voté en Assemblée Générale.

Afin de nous éviter de changer à chaque fois nos statuts, le montant de la cotisation ne sera plus indiqué. Par contre il sera notifié sur le site.

Association pour la Protection de l'Environnement du val de Voise

LES CREATIONS:

Par nos actions, nous continuons à faire le maximum pour renforcer et faire connaître l'APEV. Nous avons depuis l'Assemblée Générale 2017 :

- créé un nouveau flyer à jour de nos différentes activités, un zonique mieux défini et un historique sur l'APEV plus précis.
 - Il sera distribué dans les boites à lettres après les vacances sur l'ensemble de notre zone d'activité. Les volontaires seront les bienvenus,
- créé le site APEV mis à jour régulièrement, il intègre la zone exacte du bassin versant de la Voise et des différentes AGGLOs et COMCOMs intervenants sur notre bassin.
- développé les participations de l'APEV actions locales (vides greniers, forum des associations). Cette année, l'APEV a participé au vide grenier du "Club de la Voise" de Yermenonville et participera de nouveau à celui de Houx le 7 octobre et pour la première fois à la fête de GAS le 8 septembre.

LA CONTINUITE DES ACTIONS EN COURS.

DECHARGE DE BAILLEAU-ARMENONVILLE

Compte-tenu des produits enfouis dans la décharge provenant entre autre de Saclay, nous restons très vigilants.

En mars, comme chaque année nous avons adressé un courrier demandant les résultats des prélèvements effectués puits par puits.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. De plus nous attendons toujours le complément du rapport que nous avons demandé l'an dernier.

Nous adressons un courrier recommandé à la Mairie de Bailleau avec comme date butoir pour leur réponse le 31 août, passée cette date nous aurons de nouveau recours à la CADA, qui je le rappelle avait donné un avis favorable à notre précédente requête.

ANDROS TRADIFRAIS

Affaire **ANDROS**: Suivant nos accords contractuels obtenus lors de l'action en justice intentée par l'APEV, nous nous sommes rendus comme chaque année sur le site pour les contrôles notamment de la station d'épuration, des différents bassins du lagunage et des flux annuels.

Les problèmes que nous avions constatés au cours d'une de nos précédentes visites ont été à notre demande résolus.

COMMISSIONS CONSULTATIVES.

Je rappelle comme chaque année que l'A.P.E.V. fait partie :

- Du comité de pilotage du S.M.V.A. (Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents).

APEV

Association pour la Protection de l'Environnement du val de Voise

Le S.M.V.A. nous pose un gros problème à l'heure actuelle. en effet, son domaine d'application est limité au GEMA (GEstion des Milieux Aquatiques) et ne tient pas compte du PI (Protection contre les Inondations) il risque de disparaitre à tout moment.

- De la commission consultative du SITREVA.

Un certain nombre de syndicats primaires ont fusionné dans les COMCOMs ou AGGLOs (exemple : le SIRMATCOM), sans que pour cela le syndicat majeur ne soit remis en question. Le fonctionnement de ce dernier reste identique et notre rôle aussi.

- De la commission consultative d'OGARE.

OGARE MAINTENON est passé dans la phase de fonctionnement.

Nous participerons au débriefing et aux évolutions.

- Du comité de pilotage du SMEP qui a intégré la COMCOM des portes EURELIENNES.

Bien que le SCOT ait intégré la COMCOM, il est relancé suite à l'intégration de certaines communes et à la sortie d'autres.

L'A.P.E.V. est devenue l'une des associations CONSULTATIVES de cette COMCOM.

- Du comité de concertation de déviation de Gallardon.

Le Président a fait un point complet sur la situation du dossier, des 2 contournements (celui retenu) et les contraintes et des risques liés à chacun de ces contournements.

L'APEV a travaillé à l'élaboration d'un 3iéme contournement.

- Du comité de pilotage du PLUI de l'ex COMCOM du Val Drouette.

Suite aux différentes réunions, nous attendons le rapport final. Une enquête publique est en préparation.

Je rappelle que l'APEV est concernée sur l'ensemble de la commune de GAS, une partie de Hanches et une autre sur la commune d'Epernon.

Ce PLUI contient entre autre le contournement d'Epernon et l'intégration des dernières inondations subies.

Il est à constater que l'ensemble des suggestions des participants ont été prises en compte, exploitées et intégrées.

LA VOISE

Nous avons déterminé avec exactitude le bassin versant, la zone du SMVA, les AGGLOs et COMCOMs intervenant sur le bassin, etc.

APEV

Association pour la Protection de l'Environnement du val de Voise

LES CONTOURNEMENTS ET LA RN 154.

La RN 154 sera bien payante. L'APEV rappelle qu'une partie du trafic impactera le bassin de la Voise via les contournements actuels et futurs.

SORTIE ANNUELLE 2017

La sortie annuelle a eu lieu le 9 septembre dans une ambiance très conviviale.

Nous avons visité le Chocolatrium où se conjuguait culture, curiosité et gourmandise, puis nous avons déjeuné au restaurant au "feu de bois" à Breteuil sur Iton.

Ensuite nous avons visité la ferme du BOIS NORMAN où sont élevées des chèvres de race alpine pour la production de fromages.

SORTIE ANNUELLE 2018

La sortie annuelle 2018 aura lieu le 23 septembre.

Le matin.

Nous visiterons le musée de l'énergie.

Le midi

Nous déjeunerons au restaurant "au feu de bois"

l'après-midi

Nous nous rendrons au " bois des aigles" où nous assisterons à un spectacle puis une visite guidée et nous terminerons par la boutique.

SUBVENTION

Nous remercions la Mairie de YERMENONVILLE pour le versement de sa subvention annuelle dont le montant a augmenté.

Le Président

Eric FELLER